



L'Informateur syndical

Le 2 novembre 2006

Mise à pied – Information à la dernière minute

Vendredi le 27 octobre dernier à 14h55, la compagnie contacte le syndicat pour annoncer une mise à pied de 52 personnes. À 15h, la compagnie convoque les salariés concernés pour leur annoncer la nouvelle et donner des explications sur les raisons qui ont provoquées les coupures. Lors des réunions, la compagnie explique que la raison principale est la diminution du contrat de M31 (3,5 millions de livres pour 2006 mais une diminution pour 2007, soit 2,7 millions de livres).

Selon la compagnie, il y a une possibilité de rappel au printemps, si les soumissions pour d'autres contrats se concrétisent. Le syndicat déplore qu'il n'y a pas eu de rencontre patronale-syndicale préalable à l'annonce des mises à pied où les questions pertinentes auraient pu être adressées.

Rumeur

Dans la journée de vendredi, plusieurs rumeurs circulaient à l'usine concernant les mises à pieds. Suite à l'annonce, le syndicat a demandé à la compagnie s'il y aurait d'autres coupures de main d'œuvre, la réponse a été **NON**. Il est néfaste pour tous de faire circuler de telles rumeurs. Nous vous invitons à prendre les informations pertinentes au bureau du syndicat afin d'avoir l'heure juste.

Chômage

La compagnie a remis aux personnes touchées par la mise à pied, un document explicatif sur la procédure à suivre pour faire une demande de chômage. Sur ce document apparaît le code de référence pour tous les gens touchés par la mise à pied (# 2251012006000004) que vous devez inscrire sur le document électronique. Pour y avoir accès, l'adresse internet est : servicecanada.gc.ca

Après vérification au bureau de chômage, la demande ne peut être enregistrée que le jour suivant le dernier jour travaillé (le 3 novembre 2006). Pour plus d'information, contactez le bureau du syndicat.

Congé sans soldé

Lors de la négociation du printemps dernier, nous avons réintégré le congé sans solde dans la convention collective. En vertu de l'article 6.05 de la convention, les congés sans solde sont disponibles à compter de la semaine prochaine. Tous ceux qui sont intéressés peuvent en faire la demande au bureau des Ressources Humaines.

Kiosque syndical

Tous ceux qui ont commandé des articles lors du kiosque syndical ont jusqu'au vendredi 3 novembre pour payer leur facture. Seulement les articles payés en totalité seront commandés.

Vente de l'usine

Selon les informations recueillies auprès de la compagnie, la vente devrait se concrétiser vers le 15 novembre 2006. Mais encore une fois...



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD

350, Boul. Mgr Langlois; Valleyfield (Québec) J6S 4V3



Tél.: (450) 377-7823 • Fax : (450) 377-7851 • Site web : www.snpcv.com - Courriel : snpcv.exprotec@sntec.com